



Printemps 2015



Bulletin municipal d'informations n° 4
MAI 2015

MINOT

Le haut du village

*D'une rue à l'autre :
La Rue de la Maladière
L'Impasse de la Mitaine*

Le lavoir du Breuil

Informations municipales



MAIRIE DE MINOT
10, grande rue 21510 MINOT ☎ : 03-80-93-80-90
mail : mairie.minot@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi : de 16H00 à 18H00 Jeudi : de 16H00 à 18H00
Secrétaire de Mairie : Sylvie CHEVALLIER



Les habitations dans le haut du pays (jusqu'au XI^e siècle)



Le village se compose de deux parties, autrefois séparées, aujourd'hui reliées. Le haut est nommé le quartier du Mont, le bas est appelé le quartier du Vau.

Le haut du village est un lieu habité depuis très longtemps : on a trouvé quelques objets (par exemple des pointes de flèche) datant de l'âge de pierre. Plus nombreux sont les témoignages de la période de Hallstatt (de 1000 à 450 av. J.-C.), correspondant à une partie de ce que l'on appelle l'âge du fer, et plus encore ceux que l'on trouve datant de l'époque gauloise, souvent dans des tumulus qui sont du reste présents sur bien des points de la commune, et qui ont été très souvent fouillés entre 1850 et 1980 environ.

La route qui vient d'Echalot et permet d'entrer à Minot par le sud-ouest est une ancienne voie romaine (peut-être un « bras » de celle qui reliait Autun à Langres et passait à quelques centaines de mètres à l'est). A l'intersection de celle-ci et de celle qui mène à la ferme de Champ Vivant, ou à peu près au niveau de ce qui est aujourd'hui le carrefour entre la rue Haute et la rue de la Maladière, devait se trouver, vers le II^e siècle de notre ère, une petite tour de guet, en bois. Il ne semble pas en rester de traces. Elle a dû être restaurée, au fil des années et des siècles, jusqu'à devenir, au XI^e siècle, une tour assez massive dont il ne reste qu'un pan de mur en gros appareil (visible de la route puisqu'il est pris dans le mur qui relie le corps de bâtiment central du château à la tour du côté est). Elle est désormais connue sous le nom de Tour du Mont. Son existence, attestée de loin en loin dans quelques documents, l'est encore en 1372, même s'il semble que l'invasion anglaise, lors des divers épisodes de la guerre de Cent ans, ait fortement endommagé les deux tours (celle du Mont et celle du Vau) dès 1359. Elle a sans doute été détruite (on remarque des traces – peut-être de cette époque – d'incendie sur les moellons) au moment où les troupes de Louis XI envahirent la Bourgogne, après la mort de Charles le Téméraire (1477).



Château d'en bas
« Tour du Vau »
Reproduction faite par
Mme Geneviève JOBELIN

Cet ouvrage défensif permettait de contrôler l'arrivée de petites troupes (les chiffres, à l'époque, sont très faibles : une quinzaine de personnes constitue déjà un ensemble non négligeable) venant du sud et de l'ouest.

Il assurait également la protection d'un groupe de maisons qui formait un village, le village d'« en haut », par rapport au village d'« en bas », défendu lui aussi par une forteresse dont les douves occupaient en partie l'emplacement de la mare actuelle. Ce château a été détruit aux environs de 1339.



Ces maisons de paysans étaient extrêmement rudimentaires (torchis et bois) jusqu'aux XII^e-XIII^e siècles. Il y eut ensuite quelques maisons basses, peu souvent à un étage, construites pour partie en pierre. Il n'en reste que peu d'éléments (celles qui nous paraissent anciennes étant rarement antérieures au XVII^e siècle). Les historiens s'accordent à penser que la maison de la défunte Marie Van Deik comprend des traces qui en feraient la maison la plus ancienne du village (XIV^e siècle).



Pour compléter ce paysage, il faut ajouter une chapelle de dimensions modestes (il reste quelques éléments de minces colonnes), construite entre le V^e et le VII^e siècles. Elle se trouvait à la place de la tour ronde (celle qui est surmontée d'un coq) du château actuel, le cimetière étant dans la cour, tout à côté par conséquent.

Plusieurs sarcophages de style mérovingien (en pierre, de forme trapézoïdale et recouverts d'un couvercle) ont été mis au jour par Georges Potey, à la fin du XIX^e siècle.



Mur du Château au XI^e siècle
Reproduction faite par
M. Georges POTEY

Voilà donc comment se présentait sans doute (car les renseignements sont très lacunaires) le haut du pays, entre le II^e et le XI^e siècle : une tour en bois, élevée sur une butte de terre ; à quelques mètres, une petite chapelle pouvant contenir une vingtaine de personnes ; un cimetière attenant, et une dizaine de maisons ressemblant fort pour certaines d'entre elles aux cabanes de charbonniers telles qu'on en verra encore à la fin du XIX^e siècle en forêt.

« Minot, d'une rue à l'autre »

Cette fois-ci, dans l'article axé sur les rues, quartiers, fermes & autres lieux de notre commune, allons « *en haut du village* », que l'on appelle aussi « *le Mont* ».

L'IMPASSE de la MITAINE & la RUE de la MALADIÈRE

LES ORIGINES – Des noms de rues qui peuvent surprendre. Comment expliquer que cette impasse du village porte le nom d'un gant couvrant seulement les premières phalanges ? Il faut croire que les Minotois d'antan faisaient preuve d'une réelle imagination pour baptiser leurs voies communales ... Quant au mot *maladière*, on peut imaginer un ancien hospice ou encore la maison d'une ancêtre guérisseuse qui soignait les gens du village autrefois ...



L'ANCIEN CIMETIERE DU VILLAGE – Le premier cimetière du village entourait une chapelle qui se situait proche du château, lieu-dit de la Maladière. Vers 1450, lors de la construction de notre actuelle église Saint Pierre–Saint Paul, ce cimetière fut abandonné : on enterrait alors nos morts dans le nouveau cimetière, à côté de la nouvelle église. Néanmoins, pendant plusieurs siècles, le cimetière de la Maladière permettait, lors de grandes épidémies comme la peste en 1635, d'inhumer les victimes du village. On comprend mieux l'origine de l'appellation du *champ des pestiférés*, qui se situerait juste à côté.

LA LEPROSERIE – Pour l'Association des Amis du Canton d'Aignay, Madame Geneviève JOBELIN avait fait des recherches sur les curiosités du village. Voici les éléments qu'elle nous donne concernant l'ancienne léproserie, située Rue de la Maladière, chez LIBANET.



La Léproserie : construction du XVII^e siècle, débris du X^e siècle.

Sur la face nord-ouest, au rez-de-chaussée comme au premier étage, on voit encore une série de petites fenêtres, avec traces d'égouts d'évier, marquant chacun des compartiments, séparément destinés aux malades.

Une tourelle ronde, accolée au pignon, renfermait l'escalier conduisant à l'étage.

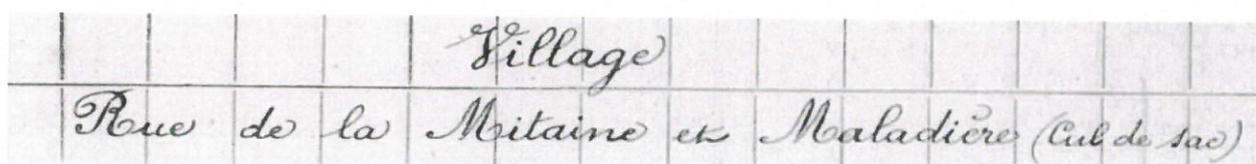
Ancien cimetière de Minot, champ des pestiférés, hôpital des lépreux ... la Rue de la Maladière portait jadis, semble-t-il, plutôt bien son nom !

EN DIRECTION DE MOITRON – Selon le plan cadastral communal terminé le 29 juillet 1834 sous l'administration de Préfet de la Côte-d'Or et du Maire de Minot, on peut qui commence au marronnier dessus du lavoir du Breuil époque, les gens devaient Maladière pour quitter le village en direction de Moitron.



Monsieur Pierre-Achille CHAPER Docteur Louis-Jean GUILLEMIN remarquer que la route actuelle du château et qui passe au n'existait pas encore ! A cette donc emprunter la Rue de la

LES HABITANTS EN 1931 – Dans le recensement de la population de Minot dressé il y a 84 ans, toutes les rues du village ont été recensées séparément à l'exception de ces deux rues. La voie s'appelle **Rue de la Mitaine et Maladière**. Y sont dénombrées 17 personnes (7 femmes & 10 hommes) dans 5 foyers. Voici un tableau récapitulant les principaux éléments sur les habitants de l'époque.



	Nom & prénom	Âge	Profession	Description
1	SAVROT Gustave	63 ans	Manœuvre	Vivant seul
2	CARRÉ née OUDRY Marie	61 ans	Manœuvre	Grand-mère et sa petite-fille
	SAVROT Madeleine	11 ans	x	
3	HAIRON Auguste	50 ans	Agriculteur	Parents, leurs 2 filles, leur gendre et leurs 4 domestiques
	HAIRON née MESTANIER Emélie	51 ans	Sans profession	
	AUBRY née HAIRON Berthe	22 ans	Sans profession	
	AUBRY Henri-Robert	24 ans	Sans profession	
	HAIRON Marie-Louise	19 ans	Sans profession	
	FEVRE Gustave	65 ans	Domestique	
	BONGARD Edmond	21 ans	Domestique	
	SARRAZIN Félix	22 ans	Domestique	
WILK Joseph	35 ans	Domestique		
4	MERLE Auguste	84 ans	Sans profession	Mari & femme
	MERLE née ALVISET Anne	80 ans	Sans profession	
5	LIBANET née MERLE Marie	53 ans	Couturière	Mère et ses 2 fils
	LIBANET Georges	22 ans	Menuisier	
	LIBANET Louis	12 ans	x	

Le lavoir du Breuil

Avant l'installation de l'eau courante au village, en 1958, huit fontaines et treize puits étaient utilisés par les gens et pour les bêtes. Les sources captées permettaient d'alimenter la population en eau potable, et les auges de pierre servaient d'abreuvoir aux animaux.

Les lavoirs couverts datent de la deuxième moitié du XIXe siècle. Les sources du coteau sablonneux qui sert d'assise au Mont alimentent le lavoir du Breuil.

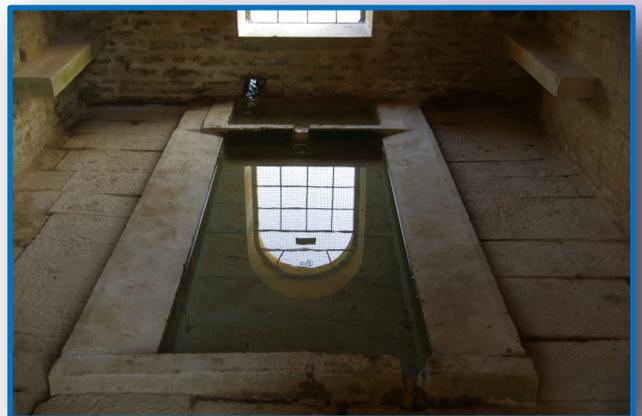
En 2013, sur décision du Conseil Municipal, l'Association d'insertion « Sentiers » était employée à réhabiliter le lavoir.

Après des mois de réflexion, la réception des travaux était organisée.

Ces quelques photos prises avant et après les travaux parlent d'elles-mêmes.

Voici un bel exemple de sauvegarde du patrimoine.





Avec l'arrivée des beaux jours, n'hésitez pas à faire une petite balade en direction de ce lavoir !

AGENCE POSTALE COMMUNALE MODIFICATION PROVISOIRE DES HORAIRES D'OUVERTURE



Suite à l'arrêt de Maud LACHOUETTE prévu pour 6 semaines, les horaires d'ouverture de l'agence postale communale sont modifiés à compter du lundi 11 mai 2015 de la façon suivante :

LUNDI, JEUDI et VENDREDI : ouverture le matin de 9 h 00 à 11 h 30

MARDI et MERCREDI : ouverture l'après-midi de 14 h 00 à 16 h 30

FERMETURE LE SAMEDI MATIN pendant cette période

Cela n'aura aucune incidence sur le départ du courrier qui sera relevé aux heures habituelles.

MISE A DISPOSITION D'UNE TABLETTE TACTILE D'ACCES A INTERNET



Une convention a été signée avec LA POSTE pour mise à disposition en libre-service à l'agence postale, d'une borne tactile permettant au public d'accéder à des informations relatives aux différents services de la poste, des services publics et administrations...

Maud se tient à la disposition des clients pour les aider dans leurs recherches.



PASSAGE DU BIBLIOBUS VENDREDI 5 JUIN à 14 H00

Les personnes intéressées par des titres de livres ou des auteurs peuvent venir directement au camion et faire leur choix, ou donner une liste à la secrétaire de mairie qui transmettra au responsable du bibliobus.

REDUISONS NOS DECHETS, CA DEBORDE ! LE COMPOSTAGE



Actuellement, le service des ordures ménagères est géré par la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais qui prend en charge la collecte des bacs (jaune et noir) en porte à porte, la collecte du verre en point d'apport volontaire, la gestion des déchèteries, le traitement des déchets ménagers. Ce service est financé par la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** qui est calculée et prélevée sur votre taxe foncière, donc sur la valeur locative de votre bien immobilier et non sur le coût réel du service.



La quantité de nos déchets a doublé en 40 ans ! C'est pourquoi la Communauté de Communes étudie actuellement la mise en place de la **Redevance Incitative**.

La facture se décomposerait d'une part fixe (foyer et volume du bac installé) et d'une part variable (nombre de levées du bac noir uniquement), ce qui revient à dire que **plus vous trierez, moins vous sortirez votre bac noir**.

Grâce à la redevance incitative, vous ne payez que ce que vous jetez.

Si chacun agit à son niveau et de concert, quel que soit son statut, la tendance pourra alors favorablement s'inverser.

En tant que particulier votre rôle est essentiel, en modifiant quelque peu vos habitudes.



Le compostage est également une solution, surtout dans nos villages où chacun possède un terrain ou un jardin.

Suite à la réunion du conseil communautaire du 8/12/2014, il a été décidé de mettre à disposition des foyers un **composteur individuel** moyennant la somme de **15 €** (445 L ou 620 L) ; les personnes intéressées peuvent obtenir des renseignements au secrétariat de mairie ou directement à la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais (03.80.81.57.57 – e.mail : pays@cc-chatillonnais.fr)